



Mon fils est tombe en panne avec sa voiture et il avai une garant

Par **nathalie**, le **20/05/2008** à **21:23**

mon fils est tomber en panne avec sa voiture avec son credit il a une garanti pour panne donc sa voiture a etai remorque au garage pour reparation j'ai apeler l'assistance pour savoir si il avait droit a une voiture de pret il m'a dit que oui il m'a demandé son numero de contrat et il m'a dit qu'il avait droit pour 3 jours et il m'a demandé qui ira chercher la voiture donc j'ai dit moi mais c'était pour mon fils je suis allée chercher la voiture et il m'a fait le contrat de location a mon nom mon fils a pris la voiture et il a eu un accident et l'agence de location m'a dit qu'il n'avait pas le droit de conduire la voiture et en plus il est jeune conducteur je voudrais savoir ce qu'on risque si il a eu blessé léger